ROLE DE L'AUDIENCE PUBLIQUE DU : 19/09/2025

tenue par Monsieur DESCHAMPS, Juge des Référés

En présence de Monsieur PICOT, Greffier

10 heures 30

01) **DOSSIER N° 2503003** **RAPPORTEUR:** **Monsieur Antoine DESCHAMPS**

Titre de l'affaire Article L. 521-4 du code de justice administrative - REFERE SUSPENSION : Arrêté d'opposition préalable n°DP 013040 24 00020 du 13/09/2024 pris par la commune de Saint Germain pour l'installation d'une station de radiotéléphonie sur le terrain sis "Les Osches"

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur		Maître BON-JULIEN Emmanuelle
Défendeur	COMMUNE DE SAINT-GERMAIN	

Arrêté le 10/09/2025

La présidente,

S. MEGRET